



Jeudi 21 Février 2013

Paris**Manif contre les places « Premium » au Wepler****Le groupe PCF-PG déposera un voeu au prochain Conseil de Paris pour les interdire.**

**POLÉMIQUE** Ils étaient une quinzaine mercredi en fin d'après-midi à distribuer des tracts devant le cinéma Pathé Wepler de la place de Clichy (XVIII). En jeu : les sièges première classe de la salle Pathé+ qui n'ont pas fini de faire parler d'eux ( voir nos éditions du 11 février ). « *Ségrégation culturelle* », « *pas juste* », « *malsain* »... le mécontentement était palpable, tant du côté des organisateurs, venus à la demande des élus PCF et Front de gauche du XVIII, que des passants, parfois ignorants du dispositif « Premium », mis en place depuis début décembre. Stéphanie, jeune professeur pour qui ces places première classe sont un « *scandale* », est venue donner un coup de main pour distribuer les

centaines de tracts. Cette habitante du XVIIIa non seulement décidé de se désabonner de Gaumont pour « *aller désormais dans les UGC* », mais a aussi créé une page Facebook et un blog pour l' « *égalité au cinéma* ». Un principe qui, au dire d'un guichetier, n'a pas l'air de rebuter tous les clients. « *Les places Premium partent très bien malgré leur prix !* » soutient-il.

Mais, pour Ian Brossat, président du groupe PCF-PG au Conseil de Paris, cette nouvelle configuration de salle - sièges « première classe » très bien placés et sièges « seconde classe » autour - entraîne une différence de traitement entre les spectateurs. « *Aujourd'hui, la place à laquelle on accède dépend de l'heure*

*d'arrivée au cinéma. Maintenant, cela va dépendre de l'argent que l'on déboursera* », déclare-t-il. Jean-Paul Huchon, président PS de la région Ile-de-France, n'a pas hésité, le 14 février, lui aussi, a exprimé son « *indignation* » et son « *inquiétude* », dénonçant un « *principe de ségrégation* » dans l'accès à un « *art populaire* ». Inquiet de voir le système « Premium » s'étendre à d'autres salles, Ian Brossat déposera un voeu lors du prochain conseil du XVIII arrondissement, le 18 mars, puis au Conseil de Paris, les 25 et 26 mars.

**Anne-Laure Filhol**